

Le 5 mars 2019

PAR COURRIEL ET SDÉ

Hugo Sigouin-Plasse
Chef de service Réglementation et réclamations
Affaires juridiques et secrétariat corporatif
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

DOSSIER : **TEQ - Demande relative au Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023**

OBJET : **Questions que le GRAME entend poser à Énergir lors des audiences**

Cher confrère,

Par courtoisie, le GRAME souhaite informer Énergir de deux questions qu'il entend lui poser lors des audiences dans le dossier en titre, afin de permettre à Énergir de préparer sa réponse et d'éviter une demande d'engagement.

Ces questions font référence à la pièce [C-Énergir-0041](#), Énergir 3, Document 11 – Réponses à la demande de renseignements no 3 de la Régie; plus particulièrement à la réponse 1.1, que nous reproduisons partiellement ci-dessous :

Référence : Pièce [C-GRAME-0026](#), page 15

Préambule

« En conclusion des sections 1.2 à 1.6, le GRAME recommande que soit dès maintenant vérifié le nombre de participants engagés en 2017-2018 pour les programmes suivants, afin d'en mieux valider les projections :

- *PE219 Encouragement à l'implantation (secteur institutionnel)*
- *E208 Encouragement à l'implantation, lesquels prévoient des hausses significatives du nombre de participants dès 2018-2019.*
- *PE225 Aérotherme à condensation,*
- *PE215 Infrarouge*
- *PE225 Aérotherme à condensation*
- *PE234 Préchauffage solaire*
- *PE220 Innovation*

Selon le résultat de ces vérifications, le GRAME pourrait recommander d'ajuster à la baisse l'apport financier nécessaire pour un ou plusieurs de ces programmes

pour les deux premières années du Plan, selon les résultats de vérification des dossiers engagés en 2017-2018.

Le GRAME soumet que ces vérifications devraient avoir lieu dès maintenant afin de lui permettre de préciser ses recommandations en temps opportun. Le GRAME invite donc la Régie à procéder par DDR afin d'obtenir ces informations. À défaut, le GRAME adressera ces questions en audience à Énergir. Il l'invite donc à se préparer en conséquence. »

Demande :

1.1 Veuillez préciser le nombre de participants engagés en 2017-2018 pour les programmes listés en référence.

Réponse :

Énergir n'est momentanément pas en mesure de produire l'information visant le nombre de participants engagés en 2017-2018 pour les volets *PE208, PE219, PE220* et *PE234*, puisque la personne en mesure de réaliser les requêtes d'information requises est actuellement absente du travail pour quelques semaines. [Nous soulignons.]
(...)

Les questions du GRAME sont les suivantes :

- Vous indiquez, en date du 21 février 2019, que la personne en mesure de réaliser les requêtes d'information requises était absente du travail pour quelques semaines, êtes-vous en mesure de répondre maintenant à la question 1.1 de la Régie ? Si oui, veuillez le faire.
- Veuillez préciser le nombre de participants engagés en 2017-2018 pour les programmes ci-dessous ou, si vous n'êtes pas en mesure de fournir cette information, veuillez fournir le nombre de dossiers physique actifs pour ces programmes :
 - PE103 (thermostat électroniques programmables et intelligent)
 - PE202 (Chaudières à efficacité intermédiaire)
 - PE233 (Rénovation)

N'hésitez pas à me contacter si vous avez besoin de précisions supplémentaires.

Veuillez accepter, cher confère, nos salutations distinguées.



Prunelle Thibault-Bédard